

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 13 octobre au 17 octobre 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION

(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ Régional: La COMESA lance une plateforme de paiements en monnaies locales
- ❖ Madagascar : Investiture du Colonel Michael Randrianirina comme Président de la refondation de la République
- ❖ Seychelles : Patrick Herminie élu Président

LE CHIFFRE A RETENIR

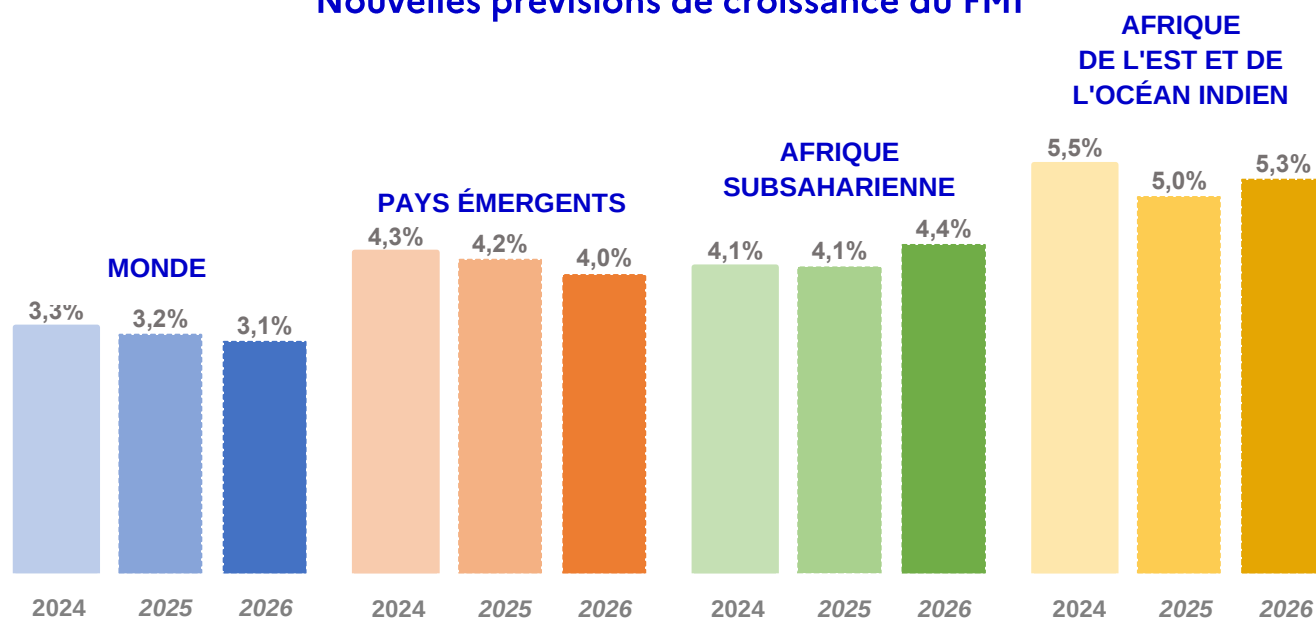
340 000 t/an

TANZANIE: OBJECTIF DE PRODUCTION DE GRAPHITE VIA LE PROJET MAHENGE GRAPHITE

(LA PRODUCTION MONDIALE S'EST ÉLEVÉE EN 2024 À 1,6 M DE TONNES)

Le graphique de la semaine

Nouvelles prévisions de croissance du FMI



Calculs DG Trésor pour la moyenne pondérée AEIOI, hors Érythrée, Soudan et Soudan du Sud

Dans son [World Economic Outlook](#) (octobre 2025), le FMI révisé à la hausse ses prévisions de croissance pour l'économie mondiale pour 2025, désormais attendue à +3,2 %, soit une hausse de +0,2 pt de pourcentage par rapport aux dernières prévisions de juin 2025. Cette révision reflète une activité légèrement plus soutenue que prévu dans les économies avancées ainsi qu'un recul de l'incertitude mondiale lié à une clarification des politiques commerciales, à la poursuite de l'ajustement des chaînes d'approvisionnement et à un léger assouplissement des conditions financières. Toutes les régions sont concernées par cette révision à la hausse. En Afrique subsaharienne, la croissance est désormais projetée à +4,1 % en 2025 (contre +3,8 % précédemment). Les perspectives ont également été revues à la hausse pour la région Afrique de l'Est et Océan Indien (AEIOI) – Cf. brève régionale pour une analyse détaillée par pays de la région AEIOI.

REGIONAL

WEO : Des prévisions de croissance en hausse pour 2025

Dans la dernière publication du [WEO](#) (cf. graphique de la semaine), le FMI a révisé à la hausse ses prévisions de croissance pour l'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien. Pour 2025, la croissance s'élèverait à +5,0 % (soit +0,1 pt par rapport aux prévisions du WEO d'avril 2025) en moyenne pondérée (hors Érythrée, Soudan et Soudan du Sud). Dans le détail, les révisions à la hausse concernent le Soudan du Sud (+28,7 pts, à 24,3 %), suivi du Soudan (+3,6 pts, à +3,2 %), du Burundi (+2,5 pts, à +4,4 %), de l'Éthiopie (+0,6 pt, à +7,2 %) et de l'Ouganda (+0,3 pt, à +6,4 %). À l'inverse, les prévisions ont été légèrement revues à la baisse pour Madagascar (-0,1 pt, à +3,8 %), Maurice (-0,2 pt, à +3,2 %), les Seychelles (-0,4 pt, à +3,9 %) et la Somalie (-1,0 pt, à +3,0 %). Enfin, les prévisions restent inchangées pour les Comores (+3,8 %), le Kenya (+4,8 %), Djibouti (+6,0 %), et la Tanzanie (+6,0 %).

Le COMESA lance une plateforme de paiements en monnaies locales

Lors du 24^e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la COMESA à Nairobi le 9 octobre, la COMESA a annoncé le lancement d'une plateforme de paiements en monnaies locales. Le système est actuellement en phase pilote entre le Malawi et la Zambie et s'étendra plus tard à d'autres États membres, notamment le Kenya, l'Éthiopie et l'Égypte. Cette plateforme permet aux entreprises de commercer au-delà des frontières en utilisant les monnaies locales au lieu du dollar américain, réduisant ainsi la dépendance aux devises étrangères. L'initiative vise à abaisser les coûts de transaction à moins de 3 %, contre une moyenne actuelle d'environ 8 % due aux conversions de devises et aux frais. Les 21 pays membres du COMESA comptent au total plus de 640 millions de personnes et un PIB cumulé dépassant 1 Md USD. Jusqu'à présent, le commerce intra-COMESA reste faible, représentant moins de 10 % du commerce total des pays.

COMORES

Financement de la Banque islamique de développement pour soutenir la digitalisation

Le Conseil d'administration de la Banque islamique de développement a approuvé le 29 septembre un projet, d'un montant de 6,3 M EUR, visant à soutenir la modernisation de l'administration par la digitalisation des services publics, accroître la résilience des infrastructures du secteur des TIC et améliorer les connaissances digitales de la population.

DJIBOUTI

Clôture de l'assistance technique pour le lancement de la banque postale djiboutienne

À l'occasion du 150^e anniversaire de la Journée mondiale de la Poste, la Poste de Djibouti a célébré la clôture de l'assistance technique et le lancement de la phase d'opérationnalisation du projet de Banque postale. Financé par la Direction générale du Trésor via un FEXTE et mis en œuvre par l'AFD avec La Poste française internationale, ce projet vise à renforcer l'inclusion financière en facilitant l'accès aux services bancaires pour les populations rurales et à faibles revenus. L'appui technique, d'une durée de deux ans, a permis de définir le modèle institutionnel, de structurer les produits bancaires et d'accompagner la gouvernance de la future Banque postale. La prochaine étape consistera à concrétiser la mise en œuvre opérationnelle du projet : pour cela, il sera nécessaire de lever des fonds afin d'assurer une capitalisation minimale de 1 Md FDJ (environ 4,9 M EUR), conformément aux exigences de la Banque centrale ; il faudra également acquérir des équipements informatiques, dont le coût est estimé à 2 M EUR.

Adoption de la loi de finance rectificative

Le Conseil des ministres de Djibouti s'est réuni le mardi 7 octobre pour adopter le projet de loi de finances rectificative pour l'exercice 2025. Le Conseil a approuvé un budget équilibré recettes-dépenses de 170,6 Md FDJ (960,3 M USD), en hausse de 12,2 Md FDJ par rapport à la loi de finances initiale. Les ressources intérieures (impôts et taxes, recettes des entreprises publiques, etc.) augmentent de +13,6 %, tandis que les ressources extérieures (bailleurs de fonds, loyer des bases militaires, etc.) enregistrent un

léger repli. Cette hausse s'explique principalement par la reprise des activités portuaires, une croissance plus soutenue du secteur de la zone franche et une inflation maîtrisée, estimée à +1,4 % en 2025. Les dépenses courantes s'élèvent à 101 Md FDJ (568,4 M USD), en progression de 3,3 Md, et les investissements atteignent 18,7 Md FDJ (105,3 MUSD, +1,3 Md FDJ). La principale nouvelle mesure est la création d'une taxe de 0,2 % sur les transferts internationaux sortants, destinée à élargir l'assiette fiscale.

ÉTHIOPIE

Lancement des premiers échanges commerciaux sous le régime de la ZLECAf

L'Éthiopie a lancé, le 9 octobre, sa première expédition commerciale dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Ce lancement a été officialisé lors d'une cérémonie tenue au terminal de fret d'Ethiopian Airlines à l'aéroport de Bole. Par voie aérienne et routière, le pays a expédié vers la Somalie de la viande, des fruits et légumes ainsi que du khat; vers l'Afrique du Sud, des haricots blancs et rouges ainsi que du café ; et vers le Kenya, du maïs et des produits à base de haricots. La ZLECAf, pierre angulaire de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, vise à établir un marché unique englobant 54 États signataires sur 55, représentant 1,4 Md d'habitants et un PIB total supérieur à 3 400 Md USD.

Le taux de pauvreté, en hausse, devrait atteindre 43 % en 2025

La Banque mondiale estime que le taux de pauvreté en Éthiopie atteindra 43 % en 2025 (au seuil de 3 USD/jour, 2021 PPP), en hausse de +10 pts comparé à 2016. Après deux décennies de recul de la pauvreté, le taux s'est à nouveau dégradé à partir de 2021, passant à 39 %, conséquence de la pandémie de la Covid 19, de la guerre au Tigray, des sécheresses récurrentes dans plusieurs régions du pays, de l'inflation et d'un ralentissement de l'activité. En outre, les indicateurs de développement humain (taux d'achèvement du premier cycle scolaire, accès aux services publics, manque d'opportunités économiques, etc.) restent au plus bas. La Banque mondiale anticipe une amélioration du taux de pauvreté dès 2026.

Les exonérations fiscales non ciblées représenteraient 2,8 % du PIB selon le FMI

D'après le [rapport](#) « Dépenses fiscales en Afrique subsaharienne » du FMI, l'Afrique sub-saharienne perdrait des milliards d'euros en raison d'exonérations fiscales non ciblées. Pour l'Éthiopie, celles-ci s'élèveraient à 2,8 % du PIB. Le rapport attribue ce déficit aux pratiques gouvernementales consistant à accorder des incitations à l'investissement et des exonérations spécifiques à certains secteurs, qui continuent à être en vigueur malgré l'atteinte de leurs objectifs. Plus globalement, l'étude constate que l'Éthiopie figure parmi les pays d'Afrique subsaharienne où l'écart entre le potentiel de recouvrement fiscal et le recouvrement réel est le plus prononcé, avec un déficit qui avoisinait 13 pts de PIB en 2023 (ie. taxes perçues = 7 % du PIB alors que le potentiel atteindrait 20% du PIB). Cette nouvelle survient alors que l'Éthiopie instaure des mesures afin d'augmenter son ratio recettes fiscales/PIB.

KENYA

Première loi encadrant les crypto-actifs

Le 15 octobre, le président Ruto a promulgué la loi régulant les crypto-actifs. Il s'agit du premier cadre complet de régulation des cryptomonnaies, des plateformes d'échange, des portefeuilles numériques et des entreprises liées à la blockchain au Kenya. La loi exige que toute entité opérant avec des actifs virtuels obtienne une licence avant d'exercer dans ou depuis le pays. La supervision sera partagée entre la Banque centrale du Kenya et l'Autorité des marchés de capitaux, selon la nature des services offerts. Les entreprises agréées devront disposer d'un bureau local enregistré, tenir des comptes audités et respecter des normes strictes de capital et de gouvernance. La loi met particulièrement l'accent sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Cette loi ne traite pas des *stablecoins*, monnaies numériques adossées à un actif stable comme le dollar américain, malgré un volume de transactions de 3,3 Md USD enregistré au Kenya jusqu'en juin 2024.

MADAGASCAR

Investiture du nouveau chef de l'Etat

Des protestations de grande ampleur, portées par la « Gen-z », ont éclaté le 25 septembre, dénonçant les pénuries d'eau et d'électricité et la corruption généralisée. Le 14 octobre, le Colonel Michael Randrianirina, commandant de l'unité CAPSAT, a lancé un appel aux forces de sécurité pour qu'elles ne tirent plus sur les manifestants et a annoncé que les forces armées avaient pris le contrôle du pays. Ce même jour, l'Assemblée nationale a voté la destitution du Président Rajoelina. Le nouveau Conseil Présidentiel de la Refondation de la République a pris acte de la décision de la Haute Cour Constitutionnelle d'inviter l'autorité militaire compétente, représentée par le Colonel Randrianirina, à exercer les fonctions de chef de l'État. Une cérémonie d'investiture se tient le 17 octobre.

Hausse de +8% des exportations de cacao au 1^{er} semestre 2025

De janvier à septembre 2025, Madagascar a exporté 9 767 tonnes de cacao selon la Direction générale des douanes (DGD), contre 9 051 durant la même période en 2024, soit une hausse de +7,9 %. Le pays consolide sa position sur le marché international grâce à son label « 100 % cacao fin ». Le Centre national de recherche appliquée au développement rural, en collaboration avec le Centre National du cacao et le PIC 3 (Project Intégré de Croissance), financé par la Banque mondiale, mise sur la replantation annuelle de 600 000 plants de cacaoyers, pour accroître la productivité tout en améliorant la qualité. Il mise aussi sur la promotion de la transformation locale pour générer plus de valeur ajoutée. Selon le FOFIFA, la préservation de la variété de cacao « Criollo » demeure essentielle pour maintenir la qualité et stimuler la création d'emplois. Dans la région d'Ambanja, la vulgarisation et la formation des producteurs s'intensifient.

MAURICE

Baisse du taux de chômage au 2^e trimestre

Selon Statistics Mauritius, le taux de chômage s'est établi à 5,9% au 2^e trimestre 2025 contre 6 % le trimestre précédent et 6,1 % au 2^e trimestre 2024. L'emploi a légèrement progressé au 2^e trimestre

(550100, après 547 600 au 1^{er} trimestre. Le taux d'activité a atteint 58,8 %, soit +0,4 pt par rapport au 2^e trimestre 2024. Ce taux d'activité est sensiblement plus élevé chez les hommes (69,5 %) que chez les femmes (48,8 %). Le taux de chômage des jeunes est cependant en hausse (20,1 %, après 18,0 % au 2^e trimestre 2024).

UGANDA

Le projet de raffinerie progresse lentement

L'African Energy Week, tenue fin septembre-début octobre 2025 à Cape Town, a permis de faire le point sur l'avancement de la raffinerie ougandaise. À cette occasion, Michael Nkambo Mugerwa, directeur général de la Uganda Refinery Holding Company, a annoncé un calendrier optimiste impliquant un début des travaux de construction fin 2025, pour une mise en service prévue entre fin 2029 et début 2030. S'il est vrai que les projets Tilenga, Kingfisher et l'oléoduc EACOP progressent à un rythme laissant entrevoir un « *first oil* » en août 2026, la raffinerie reste en retrait. Prévue pour traiter 60 000 barils/jour, les études d'ingénierie (FEED), confiées au Britannique UOP Honeywell affichent un avancement de 50 % et la phase de construction (EPC) ne commencera vraisemblablement pas avant 2026. Estimé à 4 Md USD, le projet est financé à 40 % par l'État (via UNOC) et 60 % par l'Emirien Alpha MBM.

Ralentissement de l'activité au 2^e trimestre

Selon l'institut ougandais des statistiques, la croissance du PIB a diminué à +5,5 % au 2^e trimestre 2025, après +8,4 % au trimestre précédent. Cette baisse reflète principalement une performance plus faible du secteur agricole (+3,5 %, après +10,5 %), malgré une dynamique soutenue des cultures de rente. Le secteur industriel a enregistré une croissance de +7,6 %, portée par la construction (+13,0 %), tandis que la production manufacturière a ralenti (+3,5 %). Les services ont progressé (+5,0 %), soutenus par le commerce (+7,0 %) et le transport (+12,0 %).

RWANDA

Accord avec les services du FMI pour la dernière revue du programme PCI

Le 10 octobre, le FMI et les autorités rwandaises sont parvenus à un accord au niveau des services sur les

politiques nécessaires pour achever la 6^e et dernière revue de l'Instrument de coordination des politiques (PCI) du Rwanda, ainsi que la consultation de l'Article IV de 2025. Le FMI a salué les progrès du Rwanda dans le maintien de la stabilité tout en poursuivant ses objectifs de développement. L'examen du Conseil d'administration du FMI est prévu pour décembre 2025.

Prix record à la vente d'un lot de café

Un lot de café de spécialité rwandais de K-Organics Ltd, s'est vendu à 88,2 USD le kilo lors d'une vente aux enchères en ligne organisée par le Conseil national de développement des exportations agricoles (NAEB) le 8 octobre. Ce prix est 14 fois supérieur à la moyenne actuelle des exportations de café du Rwanda et dépasse le précédent record de 71,8 USD le kilo établi en 2024 par NOVA Coffee Ltd. L'enchère a généré plus de 304 000 USD pour environ 11 210 kilos de café, vendus à des acheteurs internationaux. Ce résultat dépasse les ventes de l'an dernier, évaluées à plus de 165 000 USD pour 6 600 kilos. Selon le NAEB, ces ventes visent à promouvoir le café de haute qualité des petits producteurs et à renforcer leur accès aux marchés mondiaux.

L'inflation a diminué à 6,2 % en septembre

En septembre 2025, l'inflation a diminué (à +6,2 %, contre +6,4 % en août), selon l'Institut national de la statistique du Rwanda, marquant la troisième baisse mensuelle consécutive depuis le pic de juin (+8,3 %). Ce ralentissement s'explique principalement par les prix des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées (+4,0 %, après +5,0 % en août), en raison d'une abondance saisonnière liée aux bonnes récoltes récentes, ainsi que par les vêtements et chaussures (+5,4 % après +6,2 %). À l'inverse, les prix de la santé ont continué d'augmenter (à +62,5 % contre +62 %), sous l'effet d'un taux de change défavorable, la plupart des produits médicaux étant importés et payés en devises étrangères, principalement en dollars américains. D'autres hausses notables ont été observées pour les boissons alcoolisées (+12,3 %, après +11,5 %), les transports (+6,8 %, après +5,5 %) et le logement et les services publics (+2,7 %, après +1,9 %).

SOMALIE

Accord avec les services du FMI pour la 4^e revue du programme ECF

Les services du FMI et les autorités somaliennes ont conclu un accord de principe sur la 4^e revue au titre du programme de Facilité de crédit élargie (ECF). Jusqu'à présent 70 M USD a été décaissé dans le cadre de ce programme compte tenu de sa bonne performance. Les autorités somaliennes ont fait une demande d'un accès élargi au programme FMI pour les 4^e et 5^e revues des programmes. Cette demande doit encore être approuvée par le FMI et permettrait le décaissement de 30 M USD pour les 4^e et 5^e revues, contre 10 M USD initialement. Le communiqué du FMI s'est félicité de l'engagement des autorités à accroître les recettes domestiques et à maintenir la discipline budgétaire. Il fait état de résultats budgétaires conformes aux prévisions pour 2025. Le FMI a signalé en particulier la collecte satisfaisante des impôts sur le revenu.

SOUDAN

Nouvelle Gouverneure de la CBOS

Le 13 octobre, le président du Conseil de la Souveraineté a révoqué le Gouverneur de la Banque centrale (CBOS), Burai Al-Siddig et a nommé Amna Mirghani Hassan à sa place. La nouvelle Gouverneure a été Directrice des Politiques financières à la CBOS jusqu'en 2020, puis Directrice générale de la *Sudan Currency Printing Press* jusqu'en 2023. La décision du président intervient à la suite d'une réunion sur la politique d'exportation d'or, regroupant le Gouverneur, le Premier ministre, le ministre des Finances et des représentants des exportateurs d'or. Plusieurs médias soudanais ont rapporté un fort désaccord entre le ministre des Finances et le Gouverneur sur la décision annoncée par la CBOS mi-septembre, décrétant le monopole de l'exportation de l'or.

SOUDAN DU SUD

Lancement de la 1^{re} plateforme automatisée de paiement interbancaire

Le 10 octobre, la Banque centrale du Soudan du Sud a lancé le premier système de règlement interbancaire, appelé Système de paiement et de

règlement interbancaire au Soudan du Sud (*South Sudan Inter-Bank Payment and Settlement System – SSIPS*). Cette plateforme intègre deux fonctions : le Système de règlement brut en temps réel (*Real Time Gross Settlement-RTGS*), destinée aux paiements de grande valeur et permettant le règlement entre banques, et la Chambre de compensation automatisée (*Automated Clearing House-ACH*), conçue pour les paiements à faible valeur comme les salaires ou les factures d'électricité et d'eau. Lors de la cérémonie d'inauguration du SSIPS, le ministre la coordination ministérielle, Martin Elia Lomuro, a souligné que le nouveau système renforcerait le contrôle des banques commerciales et la traçabilité de la circulation des fonds. Il a accusé les banques commerciales d'être impliquées dans la fuite de capitaux et de manquer à leur obligation de fournir des services de financement aux citoyens sud-Soudanais.

SEYCHELLES

Élection du Président Patrick Herminie

Le 12 octobre, Patrick Herminie, candidat de United Seychelles (US, ex-parti unique), a été élu président des Seychelles à l'issue du deuxième tour de l'élection, avec 52,7% des voix. Il succède à Wavel Ramkalawan, battu après un mandat de cinq ans marqué par une amélioration des indicateurs économiques, mais également par une gestion controversée de la crise sanitaire. Ancien président de l'Assemblée nationale et ancien Directeur de l'agence nationale anti-drogue, Patrick Herminie promet une gouvernance plus inclusive, un redressement économique axé sur le tourisme durable et une lutte renforcée contre les inégalités. Il s'engage notamment à faire baisser le coût de la vie et à relancer les services publics. Patrick Herminie devra faire face à de nombreux défis, notamment la réduction de la dette publique et la préservation des ressources naturelles de l'archipel.

TANZANIE

La croissance se maintient à +5,4 % au 1^{er} trimestre 2025

Au 1^{er} trimestre 2025, l'économie tanzanienne a enregistré une croissance de +5,4 %, comme au 4^e trimestre 2024. Cette croissance est portée par : l'électricité (+19,0 %), les mines et carrières (+16,6 %) et les services financiers and assurance (+15,4 %). L'agriculture, composante centrale de l'économie de la Tanzanie, a enregistré une croissance de +3,0 % au 1^{er} trimestre 2025.

Lancement du projet Mahenge Graphite

Le projet Mahenge Graphite, situé dans la région de Morogoro, a été officiellement lancé le 9 octobre 2025 avec le début des travaux préparatoires par la société Black Rock Mining. La cérémonie a réuni le ministre des Mines, Anthony Mavunde, des représentants de Black Rock et du groupe sud-coréen POSCO, acteur majeur dans les matériaux d'acier et de batteries, et l'un des principaux partenaires commerciaux du projet. Black Rock détient 84 % du projet, tandis que l'État tanzanien conserve une participation de 16 %. Avec un investissement supérieur à 200 M USD, le projet vise à produire jusqu'à 340 000 tonnes de concentrés de graphite par an pendant environ 24 ans, faisant de Mahenge l'un des plus importants site industriel de graphite du pays. En 2024, la production mondiale de graphite s'est élevée à 1,6 million de tonnes, dont 1,27 million issues de la Chine. Ce projet pourrait ainsi placer la Tanzanie au 2^e rang mondial des producteurs de graphite, devant Madagascar (0,89 million de tonnes en 2024). Il devrait générer plus de 400 emplois dès la première phase. En parallèle, une ligne électrique haute tension de 220 kV sera construite entre Ifakara et Mahenge afin d'assurer un approvisionnement énergétique fiable, de réduire les coûts d'exploitation et de soutenir le développement industriel local.